Diplôme universitaire de Médiateur - 2nde partie



Cette formation permet d'obtenir la certification « Conduire des médiations judiciaires et conventionnelles ». Elle vise à acquérir les compétences pour prévenir les situations conflictuelles.

Présentation

La 2^{de} partie de la formation menant au **Diplôme Universitaire de Médiateur** s' adresse à des **professionnels** qui assurent du **conseil en prévention et en gestion de conflit par la médiation conventionnelle ou judiciaire**. Ces professionnels souhaitent également conduire ces médiations quels que soient la nature du différend, son contexte et son domaine d'application.

Ces compétences professionnelles s'exercent dans le cadre conventionnel mais également judiciaire; elles s'appliquent dans les entreprises publiques et privées, et des secteurs très diversifiés, notamment dans le domaine commercial, industriel, agricole, ou encore le secteur sanitaire et le social.

Des sessions sont organisées :

- En présentiel : à Paris, en région parisienne, à Reims, Rouen et en Martinique
- En distanciel
- En intra-entreprise, pour des sessions sur-mesure, dans tout autre lieu.
- > Nous contacter

Objectifs

- Connaître les outils fondamentaux de la médiation ; les ressorts et procédés de la médiation et de la négociation
- S'approprier l'éthique et les règles de la déontologie du médiateur
- Conduire une médiation conventionnelle, une médiation judiciaire en respectant les principes éthiques et la déontologie de la médiation
- Connaître les spécificités de la médiation en entreprise et entre les entreprises judiciaires et conventionnelles
- Prévenir et manager les situations de conflit et de crise en organisation, en interne et externe
- Acquérir une approche globale et systémique permettant d'appréhender et de gérer la complexité des situations et l'incertitude liée aux situations liées à des difficultés relationnelles
- Apprendre les outils de communication de la médiation qui permettent d'appréhender tout type de situation

Intitulé de la certification

Conduire des médiations judiciaires et conventionnelles

Organisme certificateur

Institut Catholique de Paris

Niveau de sortie de la formation

NIVEAU 4

Chiffres clés : taux d'obtention

2019-2020 : 89% 2020-2021 : 86%

Lieu(x) de la formation

- Paris
- Reims
- Rouen
- Autres régions

Public

Niveau d'entrée de la formation

Bac

Langues d'enseignement

Français



Cette formation permet d'obtenir le certificat « Conduire des médiations judiciaires et conventionnelles ».

Enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le N° RS6355, le 19.07.2023, par l'Institut Catholique de Paris.

Voir sur le site France Compétences

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Pré-requis

Avoir obtenu le certificat « Conseiller les médiations judicaires et conventionnelles » correspondant à la 1ère partie du Diplôme Universitaire de l'Ifomene ou avoir suivi une formation de base en médiation (40 heures minimum) reconnue équivalente par convention ou par accord de l'Ifomene.

Candidature

Modalités de candidature spécifiques

Possibilité de suivre le DU2 sur deux sessions. Nous contacter.

Inscriptions administratives

en haut de cette page

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions aux modules optionnels se font directement sur la plateforme Sésam, pendant votre processus d'inscription.

Pour vous inscrire, cliquer sur le bouton "S'inscrire" en haut de cette page. Code CPF : 307227

Le délai d'accès à la formation, à partir de l'inscription sur internet est de 8 jours ouvrés. En cas de demande de financement externe, selon l'organisme sollicité par le candidat, le délai est en moyenne de 4 semaines à 6 semaines.

Demande d'informations

Courriel

Programme



Vous trouverez ci-dessous les programmes de la 2^{de} partie du Diplôme Universitaire de Médiateur en fonction de nos différents lieux de formation :

- Paris
 - Session 1
 - Session 2
 - Session 3
 - Parcours santé et médico-social Session 1
 - Parcours santé et médico-social Session 2
 Parcours Grande distribution Session 2
- Reims
- Rouen
- Martinique
- > Programmes disponibles à partir du 1er avril 2025.
- > Sessions limitées à 80 participants.

Modalités d'évaluation

- Ecrit
- Oral

